

## CRITERES HDR

### Nantes Université

Pour la candidature à l'obtention de l'HDR, le dossier doit présenter toutes les conditions suivantes :

- ✓ démontrer une capacité à orienter, financer et diriger des recherches par l'implication dans des projets de recherche nationaux et/ou internationaux académiques et/ou industriels et/ou des responsabilités scientifiques et/ou administratives dans son unité de recherche ;
- ✓ avoir co-encadré au moins deux thèses de doctorat soutenues et avoir un taux minimum d'encadrement cumulé de 100 % (incluant les thèses de doctorat en cours) avant la date de dépôt du dossier ;
- ✓ avoir publié ses travaux de recherche tel que :
  - pour les candidatures dans les disciplines rattachées aux sections CNU 18, 24 et 27, il est demandé au moins 5 travaux significatifs visibles ;
  - pour les candidatures dans les disciplines rattachées à la section CNU 61, il est demandé au moins 3 articles dans des revues internationales à comité de lecture et indexées ;
  - pour les candidatures dans les disciplines rattachées aux sections CNU 60, 62, 63 et 71, il est demandé au moins 10 articles dans des revues internationales à comité de lecture et indexées.

Le dossier scientifique doit permettre de montrer la maturité scientifique du candidat (niveau scientifique, autonomie, caractère original de sa démarche), son aptitude à concevoir et diriger les recherches et son aptitude à maîtriser une stratégie de recherche dans son domaine.

Le candidat doit mettre en perspective son parcours scientifique par une réflexion sur ses champs de recherche, ses méthodologies, ses questionnements et les apports majeurs de ses travaux. Elle doit aussi présenter ses orientations en cours et futures et sa participation à l'encadrement de travaux d'étudiants. Elle doit être détaillée, ne doit comprendre que des travaux à caractère scientifique. Cette synthèse est essentielle pour l'appréciation des aptitudes du candidat à exercer des fonctions de direction de recherche.